



---

## **INFO DOM...** **Congés bonifiés**

---

**A**vec la période estivale qui s'ouvre, nombreuses sont les familles originaires des départements de l'outre-mer qui se préparent à prendre leur envol. Grâce aux congés bonifiés, elles vont retrouver leur pays d'origine, leur famille et se ressourcer. Peut-être est-ce votre cas! Pendant ce temps-là, toutes celles et ceux qui ont vu leur droit refusé cette année restent sur le carreau car victimes de l'interprétation du Centre des intérêts matériels et moraux par des services de plus en plus restrictifs quant à l'application du droit à congé bonifié.

Oui, nous sommes de moins en moins nombreux à bénéficier de ce droit parce que les refus explosent dans les trois versants de la fonction publique. Et cela ne risque pas de s'arranger avec la réforme que le gouvernement veut mettre en place pour 2020 et contre laquelle la CGT mène la lutte. Comme nous l'avons déjà écrit, en supprimant les 30 jours de bonification, il s'agit pour le gouvernement d'aider les services à combler les emplois que lui-même supprime.

**Après notre troisième mobilisation du 14 juin à Bercy, certaines choses commencent à se préciser du côté gouvernemental à propos de leur réforme des congés bonifiés.**

- ▬ Le 12 juin, le service de presse de l'Élysée faisait paraître un communiqué dans lequel un paragraphe faisait état d'un choix qui serait offert au bénéficiaire des congés bonifiés dès 2020.
- ▬ Le 23 juin la ministre des Outre-mer, Mme Girardin, dans une émission politique

▬ affirmait vouloir négocier la réforme avec les organisations syndicales et les parlementaires. ENFIN!!!

Nous sommes étonnés, à la CGT, que ce soit la ministre des Outre-mer qui veuille négocier avec les représentants des personnels fonctionnaires pour un droit attaché au statut de la fonction publique. Quelle autorité a-t-elle sur un droit statutaire? Comme nous sommes reçus en audience le 2 juillet, nous ne manquerons pas de poser la question.

Il est certain en tout cas qu'il n'y aura pas de décret en juillet 2019 et c'est à mettre au crédit des luttes engagées par la CGT avec les originaires de l'outre-mer contre cette réforme. Pour nous, c'est bien le rapport de force qui fait bouger les choses. C'est dans la rue que cela se passe, avec celles et ceux, toujours déterminés et debout pour dire :

**NON 65 JOURS**

**CE N'EST PAS TROP LONG !!!**

Si le gouvernement veut négocier la mise en place d'une réforme qui proposerait le choix de partir un mois tous les 2 ans ou de rester sur le cycle de 2 mois tous les 3 ans, la CGT ira négocier avec les revendications qu'elle porte : maintien du décret de 1978 qui permet déjà de choisir la durée du séjour et offre de la souplesse avec la possibilité du report et négociation sur les critères d'attribution du droit.

▬ **Comme nous l'avons dit et répété lors de toutes nos interventions, pour la CGT le**

.../...

**plus important dans ce dossier reste la détermination des critères qui donnent droit aux congés bonifiés. C'est la négociation que nous devons arracher à ce gouvernement. C'est pour cela que la CGT a décidé de faire un temps fort de sensibilisation à Orly en venant à la rencontre des compatriotes ce**

**Samedi 6 juillet 2019.**

**Partir aujourd'hui ne veut pas dire que vous partirez à nouveau dans 2 ou 3 ans.**

Orly reste le point de départ principal vers nos pays et territoires d'outre-mer mais il est aussi le lieu symbolique de l'arrivée des nombreux migrants du « BUMIDOM, de l'ANT et de l'ADOM ». Nous faisons un clin d'œil à l'histoire en venant à Orly pour dire à ceux qui gouvernent que la France doit aux Guadeloupéens, Guyanais, Martiniquais, Réunionnais qu'elle a fait venir dans l'Hexagone le « retour au pays ».

Nous voulons des billets d'avion moins chers toute l'année avec une véritable continuité territoriale et que cessent ces escroqueries que sont les taxes qui font gonfler les prix des voyages vers l'outre-mer. Nous voulons conserver nos congés bonifiés tel que le décret de 1978 le stipule. Nous avons aussi des revendications pour les salariés du privé qui n'ont pas ce droit et nous pensons à eux.

*Montreuil, le 3 juillet 2019*

**BON SÉJOUR AU PAYS, PROFITEZ DE VOTRE FAMILLE...  
LA CGT VOUS DONNE RENDEZ-VOUS À LA RENTRÉE !**

